



Rowing Canada Aviron
Réunion du conseil d'administration
9- 10 novembre 2019

ENDROIT :
Hilton de l'aéroport de Toronto
5875 route de l'aéroport, Mississauga, ON L4V 1N1

Procès-verbal

Présents :

Carol Purcer, présidente
Tom Hawker, directeur
Douglas Vandor, directeur pour les athlètes
Carol Hermansen, directrice provinciale
Heather Holden, directrice
Peter McClelland, directeur
Marisha Roman, directrice du sport sécuritaire
Jennifer Walinga, directrice

Personnel :

Sid Murdoch, secrétaire
Terry Dillon, CdD
Iain Brambell, directeur de la haute performance (samedi)
Jennifer Fitzpatrick, directrice des partenariats et du développement sportif (dimanche)

Samedi 9 novembre

1. Ouverture

La réunion a été ouverte par la présidente Purcer à 9 h HNE.

On a indiqué que la réunion était tenue sur le territoire traditionnel des Haudenosaunee, des Métis et récemment des Mississaugas de la rivière Credit. Le territoire était le sujet du Pacte de la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère », lequel était une entente entre la Confédération iroquoise et les Ojibwés. Les nations alliées à un partage et diligence paisible des territoires autour des Grands Lacs. Ce territoire fait aussi partie des Traités du Haut-Canada. Aujourd'hui, Toronto est le domicile de plusieurs peuples autochtones à travers Turtle Island.

2. Commentaires d'ouverture de la présidente

2.1 Les nouveaux membres du conseil d'administration & les introductions

On a souhaité la bienvenue à Doug Vador pour la première réunion comme directeur pour les athlètes de RCA.

3. Nomination au conseil d'administration de RCA — Proposition à l'approbation

PROPOSITION No. 1 : Nomination au poste de directeur du sport sécuritaire

Proposée par : Carol Hermansen Appuyée par,

Que Marisha Roman soit nommée au Conseil d'administration de RCA au poste de directeur du sport sécuritaire pour un mandat qui se termine à fin de l'Assemblée annuelle de RCA de 2020.

ADOPTÉE

4. Revue et approbation de l'Ordre du jour

- Article 14, Rapport du trésorier, sera déplacé à l'article 6.
- Article 11 aura 2 sections, 10.6 et 10.7, seront traitées séparément.
- Iain Brambell participera lors de l'Article 7.

PROPOSITION No. 2 : Ordre du jour de la réunion du conseil d'administration

Proposée par : Heather Holden Appuyée par,

Que l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 9 et 10 novembre 2019 soit approuvé comme révisé.

ADOPTÉE

5. Revue et approbation des procès-verbaux précédents :

5.1 Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration : 24 juillet 2019

PROPOSITION No. 3 : Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Proposée par : Peter McClelland Appuyée par,

Que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 juillet 2019 soit approuvé.

ADOPTÉE

6. Mise à jour sur les finances et le budget — À huis clos (Hawker)

PROPOSITION No. 4 : À huis clos

Proposée par : Heather Holden Appuyée par,

Que la réunion soit *À Huis Clos* pour discuter des matières financières.

ADOPTÉE

PROPOSITION No. 5 : En séance plénière

Proposée par : Jennifer Walinga Appuyée par,

Que la réunion retourne en séance plénière.

ADOPTÉE

7. Mise à jour sur le Centre national d'entraînement et du plan d'action (McClelland)

PROPOSITION No. 6 : À huis clos

Proposée par : Marisha Roman Appuyée par,

Que la réunion soit *À Huis Clos* pour discuter du Centre national d'entraînement.

ADOPTÉE

PROPOSITION No. 7 : En séance plénière

Proposée par : Marisha Roman Appuyée par,

Que la réunion retourne en séance plénière.

ADOPTÉE

PROPOSITION No. 8 : Fonds pour éventualités

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

D'attribuer la somme de 15,000 \$ des fonds pour éventualités de RCA au soutien du projet du Centre national d'entraînement.

ADOPTÉE

Le président du PGC et le CdD se réuniront avec le directeur pour les athlètes pour offrir plus d'antécédents sur le choix de Cowichan Nord/Shawnigan comme endroits pour le Centre national d'entraînement.

8. Séance privée du conseil d'administration (À huis clos)

9. Programme de Haute Performance (Brambell)

9,1. Mises à jour sur la haute performance

10. Les femmes comme entraîneur (Brambell)

11. Gouvernance (Purcer)

11.1 Règlements — Section 10.5 Mandat pour le président

Section 10.5

En rayant « le lendemain » de la deuxième ligne au paragraphe 10.5, le nouveau président a la capacité de participer à toutes décisions qui affectent RCA immédiatement après l'ajournement de l'Assemblée annuelle. Notre pratique de choisir au scrutin le poste de trésorier parmi nos directeurs doit s'effectuer après l'Assemblée annuelle pour s'assurer d'une continuité ininterrompue avec notre organisation. Le nouveau président doit aussi être inclus dans ce processus.

PROPOSITION No. 9 : Mandat du président

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par : Peter McClelland

Que le Conseil d'administration de Rowing Canada Aviron, en conformité avec la section 25 des règlements de l'ACAA, approuve la modification suivante au *Paragraphe 10.5 Mandat du président* :

DE :

10.5 Mandat du président

Le président sera élu à l'assemblée annuelle de l'ACAA qui a lieu après les Jeux olympiques d'été pour un mandat de quatre ans commençant le lendemain de l'assemblée annuelle. À la fin de son mandat, il ou elle peut être candidat à l'élection pour le poste de président pour un autre mandat de quatre ans, après lequel il ou elle peut se présenter au poste de directeur et peut encore se présenter à l'élection pour le poste de président à la fin du mandat de son successeur.

À :

10.5 Mandat du président

Le président sera élu à l'assemblée annuelle de l'ACAA qui a lieu après les Jeux olympiques d'été pour un mandat de quatre ans commençant à la fin de l'assemblée annuelle. À la fin de son mandat, il ou elle peut être candidat à l'élection pour le poste de président pour un autre mandat de quatre ans, après lequel il ou elle peut se présenter au poste de directeur et peut encore se présenter à l'élection pour le poste de président à la fin du mandat de son successeur.

ADOPTÉE.

Dimanche 10 novembre

11.2 Règlement — Paragraphe 10.6 : Mandat de directeur et 10.7, Décalage d'élections

Les questions autour de nomination de directeur ont été discutées, y compris l'impact que les mandats ont sur la capacité du conseil d'administration d'être efficace.

Un tableau a été présenté indiquant les mandats changés pour les directeurs au conseil d'administration :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Pres			x				x				x
Ath D	X1		x				x				x

Prov D		x			x			x			x
D3	x			x			x			x	
D4	x			x			x			x	
D5		x			x			x			x
D6		x			x			x			x
AD2	+	+			+		+	+		+	+

D= directeur AD= directeur nommé

Notes :

1. Dans des buts de transition, le directeur pour les athlètes serait élu pour un mandat de deux ans en 2019. Le directeur pour les athlètes serait de nouveau au scrutin en 2021 pour un mandat de quatre ans. Ceci permettrait d'aligner le poste de directeur pour les athlètes avec la quadriennale olympique offrant ainsi de meilleurs services aux athlètes.
2. La capacité de nommer un directeur n'est pas disponible à chaque année avec ce modèle, parce qu'un tel poste peut seulement se présenter lorsqu'un tiers du conseil d'administration est élu lors de l'Assemblée annuelle (Loi canadienne des organismes sans but lucratif, 2009, Sect 9,128, (8)).

Rationnel :

Changer les mandats pour les directeurs du conseil d'administration créera une capacité de contrôle efficace pour l'organisation de RCA. Accroître le mandat de deux ans à trois ans pour le directeur provincial et les directeurs par mandat spécial et s'aligner avec la quadriennale de deux ans à quatre ans pour le directeur pour les athlètes avec un scrutin tenu l'année qui suit les Jeux olympiques d'été. Ceci offrira une période nécessaire pour les directeurs à développer une compréhension des pratiques du conseil d'administration et de leur rôle au conseil ainsi qu'une période nécessaire pour le directeur à s'impliquer aux améliorations de l'organisation comme les grands projets, etc.

Paragraphe 10.7 est aussi inclus dans la proposition, parce qu'il ne serait plus pertinent et devrait être rayé.

En conséquence, selon la Section 25 des Règlements de l'ACAA, le conseil d'administration de RCA a approuvé avec une résolution extraordinaire la proposition suivante que modifie le Paragraphe 10.6 et 10.7 et cette proposition est offerte pour la ratification des membres de RCA lors de l'Assemblée semi-annuelle de 2020 :

PROPOSITION 10 : Paragraphe 10.6 : Mandat de directeur et 10.7, Décalage d'élections

Proposée par : Peter McClelland Appuyée par : Carol Hermansen

Que le Conseil d'administration de Rowing Canada Aviron, en conformité avec la section 25 des règlements de l'ACAA, approuve les modifications suivantes au *Paragraphe 10.6 Mandat des autres directeurs et 10.7, Décalage d'élections* :

DE :

10.6 Mandat des autres directeurs

Tous les autres directeurs seront élus pour un mandat de deux ans commençant le lendemain de l'Assemblée annuelle. Ils peuvent se présenter à nouveau pour un scrutin à la fin de leur mandat.

À :

10.6 Mandat des autres directeurs

Le directeur provincial et les directeurs par mandat spécial seront élus pour un mandat de trois ans commençant dès la fin de l'Assemblée annuelle. Le directeur pour les athlètes sera élu pour un mandat de quatre ans commençant dès la fin de l'Assemblée annuelle. Ils peuvent tous se présenter de nouveau pour un scrutin à la fin de leur mandat.

Modification au Règlement — PARAGRAPHE 10.7 DÉCALAGE DES ÉLECTIONS

~~10.7— Décalage des élections~~

~~Les élections pour les postes de directeur pour les athlètes et de deux directeurs par mandat spécial auront lieu à tous les deux ans dans la même année, et deux ans après, l'élection du président. Les élections pour les postes de directeur provincial et de deux directeurs par mandat spécial auront lieu à tous les deux ans dans l'année précédente et de l'année qui suit l'élection du président.~~

ADOPTÉE

12. Questions découlant de la réunion de samedi

PROPOSITION No. 11 : À huis clos

Proposée par : Heather Holden Appuyée par,

Que la réunion soit *À Huis Clos* pour discuter des matières reliées aux ressources humaines et à la haute performance.

ADOPTÉE

PROPOSITION No. 12 : En séance plénière

Proposée par : Heather Holden Appuyée par,

Que la réunion retourne en séance plénière.

ADOPTÉE

13. Règlement — Sport sécuritaire (Roman, Fitzpatrick)

- La politique et les initiatives de procédures de RCA sur le sport sécuritaire ont été continues au cours des derniers mois.
- Le but est de créer des politiques et des procédures qui s'alignent avec les exigences fédérales, les associations provinciales et les règlements de RCA.
- RCA s'est affairé avec un cabinet d'avocats sur le manuel du sport sécuritaire. Une combinaison de nouvelles politiques et d'autres politiques créées antérieurement par RCA.

- Il y a maintenant une nouvelle politique sur l'abus, le harcèlement et l'intimidation et une politique sur les appels.
- Il y aura un groupe de politiques comprenant un Code d'éthique, l'abus et le harcèlement, les enquêtes, les mesures disciplinaires et les plaintes, les lanceurs d'alerte, les médias sociaux et les appendices.

Politique sur les mesures disciplinaires :

- Il y a des écarts reliés à l'alignement de procédures qui demandent des suivis supplémentaires. RCA ne veut pas payer pour une audience à la suite d'une enquête — au lieu d'aller directement à une politique de sanction.
- Juridiction — les différences entre les politiques provinciales et les politiques de RCA ont été discutées. On a noté qu'à cause des événements sanctionnés de RCA, RCA a la juridiction sur les participants à ces événements, mais il y a toujours des questions sur la juridiction qui doivent être résolues.

PROPOSITION No. 13 : Politique sur les mesures disciplinaires

Proposée par : Jennifer Walinga Appuyée par,

Que le conseil d'administration approuve les modifications à la politique sur les mesures disciplinaires assujetties au retrait de la section 21, paragraphe d.

ADOPTÉE

Groupe d'étude sur le sport sécuritaire

- Afin d'obtenir un soutien pour le programme, une période limitée du groupe d'étude a été revue par le CCP. Les membres du groupe d'étude n'ont pas encore été choisis, mais celui-ci sera formé de personnes avec la connaissance du sport sécuritaire comme il s'applique au sport de l'aviron et d'autres qui recommanderont le programme sur le sport.

PROPOSITION No. 14 : Groupe d'étude sur le sport sécuritaire

Proposée par : Heather Holden Appuyée par,

Que le conseil d'administration nomme Marisha Roman, comme directrice sur le sport sécuritaire, avec commentaires des membres du personnel de RCA, pour établir un groupe d'étude sur le sport sécuritaire. Ce groupe d'étude comprendra le directeur sur le sport sécuritaire comme président et des représentants choisis parmi les membres de RCA. Le mandat du groupe d'étude sera d'identifier une stratégie pour mettre en place une politique nationale d'un programme sur le sport sécuritaire pour le sport de l'aviron au Canada qui s'appliquera à toutes les organisations d'aviron de RCA. Le groupe d'étude sera formé d'au plus huit (8) membres et son mandat se terminera au plus tard le 1er septembre 2020. Le processus pour choisir les membres se composera d'une demande d'expression d'intérêt des membres de RCA par des personnes qui peuvent démontrer les connaissances suivantes et l'expérience suivante :

- Connaissance du sport sécuritaire comme il s'applique au sport de l'aviron au Canada ;
- Connaissance sur le développement d'une politique sur le sport ;
- Connaissance des questions pertinentes de juridiction provinciale et fédérale se reliant au sport sécuritaire ;
- Connaissance d'actions revendicatrices, de communications et d'implication avec des intéressés divers et nombreux et/ou la base de membres.

ADOPTÉE.

Modification au Règlement – PARAGRAPHE 23.2 PÉNALITÉS POUR UNE INFRACTION

Rationnel :

Les modifications suivantes sont proposées pour mettre à jour le texte dans ce paragraphe en rayant une référence au langage religieux.

En conséquence, selon la Section 25 des Règlements de l'ACAA, le conseil d'administration de RCA a approuvé avec une résolution extraordinaire la proposition suivante qui modifie le Paragraphe 23.2 et cette proposition est offerte pour une ratification par les membres de RCA lors de l'Assemblée semi-annuelle de 2020.

PROPOSITION No. 15 : 23.2 Pénalités pour une infraction

Proposée par : Marisha Roman

Appuyée par : Doug Vandor

Que le paragraphe 23.2 des Règlements de l'ACAA soit modifié :

DE :

Si un membre ou un participant inscrit porte atteinte à l'ACAA conformément au paragraphe 1 de cette section, ce membre ou ce participant inscrit en est tenu responsable :

- a. Dans le cas d'un membre, par révocation de son statut de membre de l'ACAA ;
- b. Par une suspension du droit de participer ou de se présenter à une activité de l'ACAA, à une régata d'aviron sanctionnée ou à l'équipe nationale d'aviron ; ou
- c. toute autre mesure disciplinaire selon ce que le conseil d'administration juge opportun en fonction de la situation.

À :

23.2 Pénalités pour une infraction

Si un membre ou un participant inscrit porte atteinte à l'ACAA conformément au paragraphe 1 de cette section, ce membre ou ce participant inscrit en est tenu responsable :

- a. Dans le cas d'un membre, par révocation de son statut de membre de l'ACAA ;
- b. Par une suspension du droit de participer ou de se présenter à une activité de l'ACAA, à une régata d'aviron sanctionnée ou à l'équipe nationale d'aviron ; ou
- c. Toute autre mesure disciplinaire selon ce que le conseil d'administration juge approprié en fonction de la situation.

ADOPTÉE.

14. Rapport du trésorier (Hawker)

14.1 Rapport du comité de sur les frais d'adhésion et sur les tarifs

Le rapport du comité sur les frais d'adhésion et sur les tarifs a été revu par le conseil d'administration.

- Le trésorier a noté que le comité était très impliqué au processus de révision.

- Plusieurs rapports étaient pris en considération par le comité, y compris l'investissement national, un sommaire de 5 ans d'opérations, tableau de financement et de revenu et un rapport sur les activités de membres et de participants.
- Après avoir considéré que les frais d'adhésion et les tarifs contribuent seulement à environ un tiers du montant que RCA alloue aux bénéficiaires aux membres, le comité a approuvé une augmentation de 4 \$ au frais de la base et une augmentation de 0.25 \$ aux tarifs au siège.
- Le comité a aussi pris en considération l'inclusion d'augmentations du coût de la vie pour les années ultérieures, mais on a noté que les augmentations des tarifs doivent être approuvées chaque année par les membres.
- Le rapport du comité a été revu avec le CCP.
- Un webinaire s'effectuera avec les membres la semaine prochaine pour revoir le rapport du comité sur les frais d'adhésion et sur les tarifs.
- La séance plénière lors de l'Assemblée semi-annuelle comprendra aussi une revue des bilans financiers de RCA.
- Il est important que les membres du comité doivent faire part des décisions à leurs associations provinciales d'aviron respectives et soutiennent les recommandations du rapport.

Le conseil d'administration a discuté de l'importance d'un budget de RCA équilibré.

15. Rapport de la présidente

- Elle était présente lors des réunions du comité de RCA sur les mises en candidature.
- Elle était présente lors de la cérémonie de RCA sur le Temple de la renommée.
- Elle a été juge-arbitre lors de la régates Henley. On a noté que la régates a eu une participation accrue si on la compare à l'année précédente.
- Elle a participé comme membre du CO pour les épreuves de sprints sur plage à St. Catharines. Une journée d'épreuves occupée avec plusieurs observateurs pour les 28 participants. Deux (2) athlètes et un quatre barré se sont qualifiés pour les sprints sur plage mondiaux en Chine.
- Elle était présente lors des Championnats du monde à Linz avec 80 pays et 1200 athlètes y participant.
- Elle était présente lors du Congrès de la FISA incluant le colloque sur les femmes au sport de l'aviron et l'équité des sexes. St. Catharines a remporté sa soumission pour les Championnats mondiaux de la FISA pour 2024. Le CA de Montréal a aussi soumissionné pour les Maîtres mondiaux de 2023, mais la soumission n'a pas été choisie. Julien Bahain n'a pas été choisi avec sa candidature pour présider le Conseil des athlètes de la FISA.
- Elle a participé à la réunion du comité sur les frais d'adhésion et sur les tarifs.
- Elle était présente lors de la journée Viens avec un ami à St. Catharines. On a inscrit quarante (40) nouveaux athlètes d'école secondaire.
- Elle a présidé l'Assemblée annuelle de RCA en septembre.
- Elle a participé aux CNA à Burnaby, la dernière année avec Rowing BC comme organisateur. Elle était aussi présente lors des événements du Temple de la renommée et du banquet pour les athlètes.
- Elle était présente lors de la réunion par conférence téléphonique de membres à la réunion paralympique canadienne.
- Elle était présente lors de la réunion l'ACAÉS en octobre.
- Elle est allée à Toronto pour rencontrer le maire de l'une des banlieues de Tokyo. L'équipe nationale de RCA s'entraînera à cet endroit avant les Jeux olympiques de 2020.
- Elle était juge-arbitre lors des OUA.
- Elle était présente aux sprints Trillium de ROWONTARIO.

- Comme membre du comité du Temple de la renommée du COC, elle était présente lors des récentes cérémonies de Temple de la renommée. Ceci était avant le Temple de la renommée de Sport Canada, y compris l'intronisation de Guylaine Bernier.
- Elle était présente au webinaire CAWS concernant le soccer en Ontario et comment utiliser les données se reliant à l'équité des sexes.

Initiative sur l'Équité des sexes :

RCA est impliqué dans un projet pilote concernant ACAFS. L'ACAFS effectuera une recherche des pratiques de RCA comme :

- Possibilités d'embauche et de recrutement pour les femmes.
- Allocation de ressources.
- Obstacles connus envers les programmes et les services.
- Revu des politiques et procédures de RCA et identifier les écarts.

Un sondage pour tous les intéressés de RCA suivra après avoir complété la première partie du projet pilote.

Les recommandations suivront.

L'ACAFS participera à la conférence nationale de RCA et il y aura une séance sur l'Équité des sexes comprenant une portion du travail effectué par RCA.

Fait une demande pour un financement de 143,000 \$ où plus de 100,000 \$ est ciblé pour l'équité des sexes incluant :

- Investir dans le programme de la femme comme entraîneur incluant l'organisation de colloques pour les femmes-entraîneurs.
- Investir dans les programmes pour les femmes comme leader au sport de l'aviron.

16. CdD

16.1 Demandes — Championnats nationaux d'aviron

- L'entente de 4 ans de Rowing BC à organiser les CNA se terminait en 2019 et une générale stratégie d'événement stratégique commencer par RCA, il est logique d'attribuer le prochain championnat pour seulement 2020. Un plus grand plan avec un groupe d'événements sera proposé sous la rubrique de stratégie d'événement avec les CNA faisant partie de ce plan.
- Quatre (4) soumissions ont été reçues : Kenora, London, Welland et Niagara Sud.
- Un groupe de travail formé de Doug Vandor, Mike Bagshawe, Adam Parfitt et Matt Draper a reçu les soumissions et offriront une recommandation au conseil d'administration la semaine prochaine.
- Il est important de se réimpliquer envers notre processus d'événement avec les communautés du sport de l'aviron comme Montréal.

16.2 Stratégie de compétition et d'événement & mise à jour sur l'organisation d'aviron mondial.

- La ville de St. Catharines a remporté le droit d'organiser les Championnats mondiaux d'aviron de 2024 avec sa soumission. S'appuyant sur son expertise d'événement international, Matt Draper est à aider le comité organisateur local et a récemment effectué une vérification du site de régate et sera aussi impliqué avec la soumission pour les subventions d'organisation au soutien du Championnat.
- L'attribution à la soumission de 2024 comprend aussi les Championnats M23 et M19 ainsi que les Championnats mondiaux non olympiques du 18 au 25 août.
- Accroître le bénévolat sera un important aspect de l'organisation des Championnats.

- London, Ontario a présenté une soumission pour organiser les Championnats FISU de 2023.

Stratégie d'événement :

- La revue générale de la stratégie d'événement : de RCA comprends les événements nationaux tout en considérant les événements régionaux. Un événement pilote de maître national pourrait être pris en considération en 2020.
- Il est important que notre stratégie d'événements comprenne la production de revenu.

16.3 Réévaluer le Plan stratégique

Au cours des 2 dernières années, RCA a :

- Restructuré son personnel incluant ses opérations nationales et d'effectif ;
- Ajouté des services plus robustes à l'entraîneur et aux communications ;
- Ajouté un système de gestion d'événement sous son nouveau modèle de membricité ;
- Mis à jour l'inscription en ligne et les systèmes de sanction d'événement ;
- Restructuré la stratégie des anciens incluant le Temple de la renommée de l'aviron canadien et la base de données des anciens ;
- Introduit un processus de tierce partie pour la plainte d'abus, d'intimidation et de harcèlement ;
- Ajouté un directeur sur le sport sécuritaire
- Introduit un processus de *chaque entraîneur est certifié* ;
- Saisi mille (1,000) donateurs distincts ;
- Ajouté un système de cybermagasinage ;
- Remporté des médailles lors de championnats mondiaux ;
- impliqué la communauté de l'aviron au projet CNE ;
- Ajouté un système de programmation Prochaine Gen qui implique les universités et les communautés ;
- Introduit la transparence envers l'opération de RCA ;
- Organisé un Championnat mondial d'aviron côtier et organisera en 2024 les Championnats mondiaux M19, M23 et le Championnat mondial non olympique.

Il y a de l'intérêt à créer un club d'aviron des anciens de Rowing Canada avec des effectifs de partisans non-rameur à l'intérieur de RCA.

Promouvoir le personnel et leurs tâches au site web a été discuté.

La prochaine itération du Plan stratégique se concentrera sur la croissance du sport de l'aviron et ce que nous voulons être en tant que sport. S'appuyer sur un processus en 2020 pour développer la stratégie de RCA pour les quatre (4) prochaines années. Inclure des articles qui résonneront avec les membres.

- Développer une culture inclusive qui améliore notre sport.
- Développer des pratiques de sport sécuritaire parmi tous les intéressés.
- Stimuler notre sport avec une stratégie d'événement mise à jour.
- Améliorer la diversification de revenu.
- Développer un solide programme de haute performance comprenant plus d'entraîneurs canadiens de haut niveau.

Une réunion de planification du personnel aura lieu en décembre pour amorcer le processus de planification stratégique.

16.4 Horaire de la conférence nationale de RCA : & Participation du conseil d'administration

- La conférence commence vendredi 24 janvier au lieu de l'habituel jeudi dans le passé. Le contenu pour les deux jours de conférence sera plus concentré.
- Il y aura un volet entraîneur et un volet administration.
- L'éducation des entraîneurs sera distincte dans les volets incluant novice, intermédiaire et avancé.
- Chaque jour démarre avec un conférencier principal.
- Thèmes de bien-être pour plusieurs des séances.
- Les séances se concentreront sur plusieurs topiques comprenant les maîtres, l'aviron poids léger et l'équité des sexes.
- La haute performance sera représentée, mais tous les entraîneurs HP ne participeront pas à la conférence à cause de l'entraînement pour l'année olympique de 2020. Les athlètes CNE ne quitteront pas le CNE pour participer à la conférence.
- Les développeurs de site web seront présents pour offrir aux clubs des renseignements sur le marketing de leur marque en ligne.
- Les membres du conseil d'administration devraient arriver en temps pour les séances du vendredi.
- La séance de planification stratégique aura le même auditoire qu'à l'Assemblée semi-annuelle.

16.5 Mandat du comité de juge-arbitre

Les changements comprennent l'ajout d'un sous-comité sur l'éducation, un sous-comité de jury FISA et le rôle du CdD.

PROPOSITION No. 16 : Mandat du comité de juge-arbitre

Proposée par : Carol Hermansen Appuyée par,

Que le conseil d'administration approuve les modifications au mandat du comité de juge-arbitre.

ADOPTÉE

Vêtement de RCA :

- Un ensemble de vêtements pour les membres du conseil d'administration sera disponible bientôt.
- « Icebreaker » est le nouveau fournisseur de vêtements, y compris les chemises et les chandails.
- Il est important que les représentants de RCA aient une marque avec l'actuel logo.

17. Directeur pour les athlètes (Vandor)

- Occupant le poste que pour quelques semaines, le directeur pour les athlètes a noté qu'il est heureux de collaborer à la promotion de notre sport.

18. Directrice provinciale (Hermansen)

18.1 Rapport du Conseil consultatif provincial (CCP)

- Le Nouveau-Brunswick a un problème avec un de ses clubs, mais celui-ci est à être résout.

- Québec a seulement trois (3) membres de conseil d'administration et n'a présentement pas de président. D'autres bénévoles se sont impliqués pour aider. Il y a onze (11) clubs – sept (7) clubs réussissent.
- Saskatchewan a un nouveau président – Bryan Hillis.
- Il y a des développements positifs à Terre-Neuve avec plus de soutien des entraîneurs et des bénévoles. Les entraîneurs devraient particulièrement être félicités par écrit.
- Il est important que RCA soit conscient des problèmes avec les plus petites associations provinciales d'aviron.
- Le CCP continue à travailler sur les derniers détails avec son événement en salle d'une côte à l'autre en février 2020. Le but est deux mille vingt (2020) sièges pour l'événement.
- Les membres du CCP prendront en considération l'offre d'un rapport de deux (2) pages pour la réunion conjointe avec le conseil d'administration lors de la conférence.

19. Directrice (Roman)

- Est heureuse de la collaboration continue associée avec le sport sécuritaire.

20. Directrice (Walinga)

- Travaille avec RCA aux questions d'équité des sexes.
- À développer une stratégie des communications centrée sur CNE.
- À aider RCA avec le processus de planification stratégique.

21. Directrice (Holden)

21.1 Comité sur les mises en candidature – Règlement – Section 11 – Nomination du président

Modification au Règlement – Paragraphe 11.5 Nombre de nominations pour les postes de directeur

Rationnel :

Les modifications au paragraphe 11.5 sont nécessaires pour fournir une direction supplémentaire au comité sur les mises en candidature et pour reconnaître l'importance d'avoir un scrutin si plus d'un candidat qualifié présente un formulaire de candidature pour le poste de président.

En conséquence, selon la Section 25 des Règlements de l'ACAA, le conseil d'administration de RCA a approuvé avec une résolution extraordinaire la proposition suivante qui modifie le Paragraphe 11.5 et cette proposition est offerte pour une ratification par les membres de RCA lors de l'Assemblée semi-annuelle de 2020.

PROPOSITION No. 17 : Para 11.5 Nombre de nominations pour les postes de directeur

Proposée par : Peter McClelland Appuyée par : Doug Vandor

Que le paragraphe 11.5 des Règlements de l'ACAA soit modifié

DE :

11.5 Nombre de nominations pour les postes de directeur

Dans le cas des nominations pour les postes de directeurs généraux, le comité sur les mises en candidature fera tout en son possible pour présenter la candidature d'une personne de plus que le nombre de postes à pourvoir par élection.

À :

11.5 Nombre de nominations pour les postes de président et directeurs généraux
Dans le cas des nominations pour le poste de président, le comité sur les mises en candidature fera tout en son possible pour présenter plus d'un candidat qualifié pour l'élection.

Dans le cas des nominations pour les postes de directeurs généraux, le comité sur les mises en candidature fera tout en son possible pour présenter la candidature d'une personne de plus que le nombre de postes à pourvoir par élection.

22. Directeur (McClelland)

- A représenté RCA lors de jeux panaméricains.
- A participé à la réunion COPARE et a noté que les É-U et le Canada n'a pas offert de soutien au règlement relié à l'élection du président. Il y avait aussi des versions différentes des règlements selon la langue, espagnol à anglais. Le scrutin dépend aussi sur la région et n'est pas toujours consistant. Il y a des problèmes avec les bilans financiers et le paiement des frais d'adhésion annuels — les pays qui n'ont pas payé les frais d'adhésion annuels ont pris part au scrutin.

23. Secrétaire

23.1 Calendrier de gouvernance — Dates de réunion du conseil d'administration

- Les dates importantes de réunions se reliant à la gouvernance du comité sur les mises en candidatures et à l'Assemblée annuelle ont été revues.
- La présidente Purcer expédiera un message au conseil d'administration avec les dates de réunion proposées pour 2020.
- Les dates de réunion lors de la conférence nationale seront confirmées bientôt.
- On a noté que les dates pour la régata du Royal Canadian Henley de 2020 doivent être revues bientôt par le conseil d'administration.

24. Ajournement

- Le conseil d'administration était remercié par la présidente pour leur implication à la réunion cette fin de semaine.

PROPOSITION No. 18 : Ajournement

Proposée par : Heather Holden

Que la réunion soit ajournée à 14 h 20 HNE.

ADOPTÉE
